

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 Décembre 2020

Liste des présents :

Conseiller(ère) municipal(e)	Présent(e)	Absent(e) Excusé(e)	Pouvoir à	Secrétaire de séance
M le Maire, M CROUX Christian	X			
M le Premier adjoint, M CODECCO Didier	X			
M le Second adjoint, M DERAMOND Sébastien	X			X
Mme BERTHIER Béatrice	X			
Mme CAVAILLE Céline	X			
Mme FERRAND Anne-Lise	X			
Mme OWEZAREK Laurianne	X			
Mme PAYRASTRE Elisabeth	X			
M CONDOUMY Philippe	X			
M GOUT Damien	X			
M MOULIN Dominique	X			

Horaire de séance :

Ouverture de séance :  
21h00

Clôture de séance :  
22h30

Prochain Conseil :

mardi 19 janvier  
ou  
mercredi 27 janvier

## Ordre du jour :

1. Délibération Terres du Lauragais – Mise en conformité des statuts et nouvelle formulation de la compétence culture
2. Délibération ESIT - Installation de 6 vidéoprojecteurs
3. Délibération ESIT - Installation de deux prises électriques bureau des maîtres
4. Délibération ESIT - Création d'un Contrat à Durée Déterminée de 20 heures hebdomadaires pour palier aux absences du personnel
5. Délibération indemnité 2020 receveur municipal
6. Délibération Vœux de soutien DGFIP du Lauragais
7. Perspectives entretien espaces verts et bâtiments 2021
8. Comptes rendus des réunions intercommunales et communales
9. Questions diverses

## Compte rendu de séance :

### 0. Approbation du compte rendu

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 octobre 2020.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### 1. Délibération Terres du Lauragais – Mise en conformité des statuts et nouvelle formulation de la compétence culture

M. le Maire rappelle les compétences obligatoires et complémentaires de la communauté de commune.

Les statuts de la communauté de communes ont été modifiés au niveau de la compétence culture, et consiste à la mise en réseau des équipements de lecture publique (bibliothèques et médiathèques).

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

### 2. Délibération ESIT - Installation de 6 vidéoprojecteurs

Présentation de la délibération proposant un devis à 1908, 90 € HT pour l'installation de six vidéoprojecteurs dans les salles de classe.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

### 3. Délibération ESIT - Installation de deux prises électriques bureau des maîtres

Seconde présentation de la délibération, suite au refus lors du précédent conseil, qui propose un devis à 700 € HT pour l'installation de deux prises. Pour des raisons de sécurité les travaux ont été réalisés. Il est rappelé que l'ESIT a le pouvoir d'engager des dépenses en dessous de 2 000 € sans délibération des communes membres.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
4	2	5

### 4. Délibération ESIT - Création d'un Contrat à Durée Déterminée de 20 heures hebdomadaires pour palier aux absences du personnel

Délibération permettant la création d'un poste d'agent de nettoyage afin de palier aux absences du personnel suite à la crise sanitaire actuelle (liées à des suspicions COVID, cas contact COVID, garde d'enfant). Sur le mois de novembre 17 h ont été utilisées et 5 h sur le début décembre.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

## 5. Délibération indemnité de confection de budget 2020 receveur municipal

Le montant de l'indemnité 2020 du receveur principal pour notre commune est de 30, 49 € pour la confection du budget.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

## 6. Délibération Vœux de soutien DGFIP du Lauragais

Il s'agit du projet de restructuration visant, pour ce qui nous concerne, la fermeture du centre des impôts de Caraman. Cette délibération consiste à signifier notre opposition à ces fermetures administratives et à exiger le maintien et le fonctionnement actuel.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

## 7. Perspectives entretien espaces verts et bâtiments 2021

M. le Maire a reçu ce vendredi le responsable des espaces verts et des bâtiments de la communauté de commune.

Nous avons utilisé 66 % des heures prévues pour l'année 2020 (sur un budget initial estimé à 5 heures hebdomadaires). Depuis la fin du premier confinement l'entretien des espaces verts sur la commune est correct, il n'est pas prévu d'augmentation des tarifs pour l'année 2021.

M. le Maire a notifié également son mécontentement sur l'absence de retour à nos différentes demandes de travaux bâtiments.

M. le Maire propose de reconduire la convention avec la communauté de commune pour une base de 5h hebdomadaires et obtient l'autorisation de signature de la part du conseil municipal.

## 8. Comptes rendus des réunions intercommunales et communales

- Conseil communautaire du 17 novembre 2020 :

L'attribution de compensation pour la commune de Maureville est de 3 242 €.

Présentation de réforme des matériels des espaces verts.

Nouvelle ligne de trésorerie d'un montant de 1 600 000 €.

- Conseil communautaire du 1<sup>er</sup> décembre 2020 :

Point d'avancement sur le projet de robotisation de la collecte des ordures ménagères sur les ex-communautés de communes de Villefranche et Nailloux actuellement en régie. Le marché s'élève à plus de 3M €, la région et le département ne subventionnent finalement pas ce projet, le reste à charge pour la communauté de communes est de 2.1M €. Le Président propose d'ajourner le marché de 4 mois et de faire appel au SIPOM pour qu'ils étudient d'inclure dans leur périmètre les deux ex-communautés de communes concernées.

- Commission urbanisme de la CC du 4 décembre 2020 :

Le cout 2020 de l'acte pondéré est de 187, 06 € (154, 83 € pour 2019) pour 735 demandes. Une dizaine de dossiers ont été traités pour Maureville cette année.

Le cout de fonctionnement du service est de 165 000 € pour 37 communes (48 communes en 2019), la perspective du cout de l'acte pour 2021 sera de 192 €.

- Réunion avec les représentants du CD31 sur la voirie et transport du 4 décembre 2020 :

Point sur le déplacement de l'arrêt de bus « d'En Couge » au niveau de la ZA de Lourman et la création d'une aire de covoiturage : Le dossier est en cours d'instruction par le CD31 et sera présenté au 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Le SDHEG sera également contacté pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique.

Point sur l'accès de la future zone à urbaniser (zone ouest – 19 lots) : il n'y a pas de besoin de modifier le tourne à gauche actuel, juste un léger aménagement (deviendrait une voie centrale). Afin de réduire la vitesse, il est proposé d'installer des coussins danois à ce niveau (comme à l'entrée de Saine Foy d'Airgrefeuille). Il reste à contacter le Syndicat Hers Girou pour dimensionner l'ouvrage d'art au-dessus de la Gouffrense.

- Conseil communautaire du 15 décembre 2020 :

La situation actuelle concernant le bilan d'investissement est de – 900 000 €, s'expliquant essentiellement par la non réalisation des travaux du pool routier.

La situation actuelle concernant le bilan de fonctionnement est de - 700 000 €, s'expliquant par un retard des indemnités pour la petite enfance de la CAF.

Plusieurs postes seront créés au niveau de la petite enfance.

Il y a eu recrutement d'un responsable patrimoine et d'un responsable des systèmes informatiques.

La CC a la compétence eau et est en charge du financement des travaux liés à cette compétence (renforcement du réseau par exemple).

- SIPOM du 10 Novembre 2020 :

Modification du budget pour dépenses complémentaires liées à la crise COVID (Primes, fournitures, ...)

Point effectifs SIPOM : 4 agents administratifs, 43 agents techniques.

Modification des tarifs de prestation : par exemple Broyage végétaux (forfait initial : installation et 1 heure de broyage = 50 € / heure supplémentaire 30 €)

La taxe TGAP sur le stockage va être multipliée par 4 entre 2020 et 2025.

Véhicule SIPOM donnée à l'association La Recyclante.

## 9. Questions diverses

M. le Maire s'est proposé pour être référent Fibre31.

La prévention routière demande une subvention de 350 €, le conseil municipal ne donne pas suite à cette demande.

Plusieurs aînés ont remercié le conseil municipal pour la distribution des coffrets cadeaux.

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 22 décembre 2020 au 1<sup>er</sup> janvier 2021 inclus.

M. le Maire propose une prime de 150 € à la secrétaire de mairie pour le travail réalisé au cours de l'année malgré une situation très particulière. Le conseil municipal approuve cette demande

L'AMF31 a fait un don de 5 000 € en faveur des sinistrés des Alpes Maritimes.

Le permis de construire pour le cabinet médical ZA Lourman a été accordé.

Une nouvelle famille vient de s'installer au lieu-dit En Bosc.

Le bulletin municipal est en cours de rédaction.

M. le Maire fait lecture de la lettre de soutien du SCOT pour le contentieux concernant l'approbation du PLU, ce courrier a été transmis à notre avocat.

Des réflexions sont en cours pour avoir un système de sauvegarde des données informatiques de la mairie. Actuellement deux solutions sont identifiées : Orange 7 €/mois, Berger Levrault environ 800 €/an.

M le Maire fait un rapide bilan de l'année 2020 :

- Modernisation de l'éclairage public,
- Approbation du PLU,
- Inauguration du centre DVI Caraman/Lanta,
- On note malheureusement 4 décès et 2 accidents graves sur la commune cette année.

M. le Maire souhaite à tous les membres du conseil municipal de bonnes fêtes de fin d'année.